L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 19 JUILLET.

FEUILLETON.

SURCOUF

PAR

ERNEST CAPENDU.

DEUXIÈME PARTIE.

LA CONFIANCE.

XIII.

L'ABORDAGE.

(Suite.)

Surcouf a fait déjà de nombreux efforts pour le rejoindre.

—C'est égal! dit le corsaire français, c'est un brave!

—Ne le touche pas!... Il m'appartient! répond vivement Dutertre en abattant sous sa hache un Anglais colossal. C'est moi qui le tuerai!

Et se frayant un passage à travers les rangs serrés des ennemis, le commandant du *Brûle-Gueule* se rapproche du capitaine anglais.

Celui-ci lutte pied à pied, sans perdre encore réellement l'avantage.

La victoire est incertaine, lorsqu'une femme surgit tout-à-coup à l'arrière du *Kent* et s'élance vers lord Ravington.

Cette femme, échevelée, affolée, chancelante, c'est Thérèse!... Thérèse qui, malgré les efforts de Salpion, malgré la violence du narcotique qu'elle avait pris, a pu parvenir jusqu'au lieu du combat.

—Georges! s'écria-t-elle, Georges!...

Mais son pied glisse dans une mare de sang et elle roule sur le pont.

Lord Ravington, oubliant tout, s'élance aussi vers elle et la relève.

Il l'emporte à l'extrême arrière du navire, mais ce mouvement a été avantageux aux Français.

Les Anglais, un moment privés de leur chef, ont lâché pied. Les corsaires les pressent...

Georges, désespéré, veut rallier ses hommes et retourner au combat, mais Thérèse, pantelante, éperdue, se cramponne à ses vêtements.

C'en est fait du *Kent!* il appartient maintenant aux corsaires qui s'acharnent à la poursuite de leurs ennemis.

Le pont se déblaye de combattants.

Les Anglais, chassés sur les vergues, dans la mâture, dans les batteries, dans la cale, sont jetés à la mer, tués ou faits prisonniers.

Un moment Dutertre a senti un nuage passer sur ses yeux.

A l'apparition de Thérèse, le pauvre père a reconnu sa fille.

En moins de temps que nous ne saurions mettre à le raconter, il s'est frayé un sillon jusqu'au commandant anglais.

—Enfin! s'écrie-t-il en brandissant sa hache; je tiens donc ma vengeance!

—Mon père! dit Thérèse avec l'accent du désespoir, et en se jetant au-devant de lord Ravington qu'elle couvre de son corps: mon père! ne le tuez pas! ne le tuez pas!... Je l'aime!

—Tu l'aimes! répète le corsaire en devenant d'une pâleur sinistre. Tu aimes un Anglais, toi, ma fille! Tu aimes l'homme qui t'a arraché de ma maison, qui a fait depuis six ans de chacune de mes heures une heure de souffrance: tu l'aimes, dis-tu?

—Oui, je l'aime! répond Thérèse d'une voix affaiblie.

—Eh bien! alors, tu es indigne de moi, et, puisqu'il me faut une vengeance, vous allez mourir tous les deux!

Et Dutertre, ivre de sang, de douleur et de colère, saisit de chaque main les pistolets passés à sa ceinture, et les dirige vers le couple qu'il menace.

Mais Surcouf, occupé jusqu'alors à faire rassembler sur le pont les Anglais vaincus, accourt à tout va, tout entendu.

D'un bond il est près de Dutertre.

—Tonnerre! ne tire pas! s'écrie-t-il en s'efforçant de détourner les coups.

Mais il était trop tard. Dutertre, n'obéissant qu'à une colère aveugle, pressait la détente de ses armes au moment où son ami arrivait sur lui.

La balle dirigée contre Thérèse frôle le front pâli de la jeune fille, coupe une mèche de ses blonds cheveux, et vient s'enfoncer dans la boiserie des panneaux.

Quant à celle qui doit atteindre Georges, c'est Surcouf qui par suite du mouvement brusque qu'il a fait, la reçoit dans le bras gauche.

—Sacrebleu! s'écrie le corsaire en constatant que la blessure est heureusement des plus insignifiantes; sacrebleu! toutes les armes françaises ne seront donc fatales aujourd'hui!

Puis, saisissant de sa main puissante Dutertre qui, immobile, ne paraît pas avoir conscience de lui-même, il appelle Mal-en-train et Gatifet.

—Conduisez cette jeune femme et cet Anglais à bord de la *Confiance*, dit-il, et veillez sur eux.

En ce moment un cri de joie s'élève dans les airs.

Ce sont les corsaires français qui saluent l'apparition du pavillon tricolore à la corne d'artimon du vaisseau de ligne anglais.

Lord Ravington baisse la tête en étouffant un soupir, et sans chercher à dissimuler les deux larmes qui s'échappent de ses yeux rougis.

Mal-en-train l'entraîne à bord de la *Confiance*, tandis que Gatifet emporte Thérèse évanouie.

XIV

LORD RAVINGTON.

La nuit suivante, les premiers rayons de la lune, se reflétant sur le vaste miroir de la mer, éclairèrent un étrange et saisissant spectacle.

C'était celui des deux pauvres petits navires portant fièrement le pavillon républicain, et traînant à la remorque un gigantesque vaisseau à la drisse d'artimon duquel était frappé le yacht anglais renversé.

A bord de l'un de ces frêles bâtiments, un homme était assis, la tête penchée sur le bastingage de l'arrière, n'étouffant qu'avec peine les sanglots qui contractaient sa poitrine et qui déchiraient sa gorge.

C'était Dutertre! Dutertre qui pleurait amèrement sur l'enfant qu'il cherchait depuis six années, et qu'un hasard providentiel lui avait fait rencontrer.

Jamais il n'était venu à la pensée du pauvre père que sa fille pût aimer un ennemi de la France.

Souvent il s'était représenté Thérèse violentée, torturée par ses ravisseurs; souvent il avait vu, en rêve, la jeune fille tournant vers lui des bras suppliants et implorant son secours; mais, encore une fois, jamais, oh, jamais, le digne marin n'avait supposé cette vérité fatale qui devenait la plus terrible des douleurs qu'il avait endurées jusqu'alors.

Tandis que le malheureux Dutertre regrettait, dans son patriotisme, de ne pas avoir à pleurer sur sa fille morte, Surcouf, étendu sur un large divan, dans le carré de son navire, supportait impatiemment la visite que le chirurgien passait minutieusement de ses nombreuses blessures.

Mal-en-train, pâle et couvert d'une véritable collection d'emplâtres et de bandages, se tenait debout près de son chef.

A côté du vieux maître était Gatifet, dont un aide-chirurgien tenait le bras gauche déchiré par une terrible blessure.

C'était un fer de hache qui avait fendu dans toute sa longueur, de l'épaule au poignet, la chair bistrée du matelot.

Et cependant, en dépit de l'affreuse douleur que devait causer au patient l'opération du sondage et du rapprochement des muscles, Gatifet souriait en regardant son chef.

—Avez-vous fini? demanda Surcouf au chirurgien.

—Attendez donc, commandant: que diable! vous êtes trop pressé! répondit brusquement le chirurgien-major, sorte de vieux loup de mer qui taillait, coupait, consuit et rapiéçait les chairs de ses clients sans rien perdre de son sang-froid et de sa stoïque indifférence.

—Je voudrais bien vous y voir, vous!

—Parbleu! c'est votre faute! Vous me donnez plus de besogne à vous seul que tout le reste de l'équipage. A-t-on une idée pareille, aussi! Vous avez la peau percée à jour comme une pomme d'arrosoir.

—C'est la faute du vendredi! murmura Mal-en-train.

Gatifet se mit à rire.

—Veux-tu demeurer tranquille, toi! s'écria l'aide-chirurgien avec colère. Tu me feras manquer mon opération.

—Tiens! c'est votre affaire, répondit le matelot; ça ne me regarde pas!

—A propos, comment as-tu attrapé cela, Gatifet? demanda Surcouf en se tournant vers le fiancé de la Bretonne.

—Ah! voilà, mon commandant: c'est en coupant le dernier lé de la robe de ma future petite femme. La hache d'un Goddem a glissé sur mon bâton ferré, et a entamé les œuvres-vives. Mais, ça pas peur, ce n'est rien.

—Tu as de la chance, dit le major; un autre que toi y aurait laissé son bras, et tu en seras quitte pour une couture: c'est comme vous, commandant, vous êtes découpé comme un poulet; mais pas une blessure grave; c'est inouï! Là, soyez tranquille: j'ai fini.

—C'est heureux! répondit Surcouf en se redressant.

Les chirurgiens prirent leurs trousses et quittèrent la chambre. En ce moment, M. Garneray arriva auprès du corsaire.

—Commandant, lui dit-il, les prisonniers sont gardés ainsi que vous l'avez ordonné, et le commandant Dutertre m'a dit que vous feriez à votre guise, qu'il approuverait tout; il ne se réserve, a-t-il ajouté, que le capitaine du *Kent* pour sa part de prise.

—Bien, Garneray. Ainsi, les soldats et les matelots?

—Sont dans la cale du *Kent*.

—L'état-major?

—Dans celle du *Brûle-Gueule*.

—Et les femmes?

—Dans l'entre-pont de la *Confiance* avec l'officier qui commandait en second le vaisseau anglais. Je l'ai fait transporter, puisqu'il soit dans un piteux état, dans le cas où vous voudriez l'interroger.

—Peut-il venir ici?

—Impossible, commandant; il a la poitrine trouée.

—Oui, je sais, dit Surcouf qui sourit en regardant Mal-en-train.

—Faut-il que je l'interroge de votre part?

—Non.... je vais y aller moi-même.

Et Surcouf, faisant une légère grimace causée par la douleur que lui causaient ses blessures, se leva en s'appuyant sur Garneray.

Puis tous deux se dirigèrent vers l'entrepont qui offrait un singulier coup-d'œil.

Au milieu de la batterie se tenaient, serrées les unes contre les autres, les dames et les femmes du *Kent*.

Presque toutes pleuraient, gémissaient, se lamentaient avec un ensemble justifié par les circonstances.

On racontait, en Angleterre, tant d'horreurs sur la manière d'agir des corsaires français, que les pauvres femmes en souvent à la veille d'être livrées aux traitements les plus atroces.

Les matelots chargés de les surveiller, et qui s'amusaient de leurs terreurs, ne cessaient bien de leur donner quelque lueur d'espérance.

Lady Harriet surtout possédait des soupirs, des plaintes, de remplacer avantageusement les cris que poussaient les voiles de la...

[illegible] de Surcouf dans la batterie, les [illegible] Anglaises, parfaitement convaincues [illegible] leur combat était arrivé [illegible] couvrirent leur visage de la [illegible] toutes crurent que le moment du supplice était arrivé.

Peu, parmi les femmes, étaient intéressantes, il faut le dire, et Surcouf les regardait en haussant les épaules jusqu'au moment où [illegible] jeta à ses pieds.

C'était la mère de la jolie miss à laquelle sir Henry faisait la cour à bord du *Kent*.

Cette femme, qui portait encore les traces d'une exquise beauté, avait dans les gestes une dignité remarquable.

—Monsieur! dit-elle entre deux sanglots faites de moi ce que vous voudrez, mais ma fille, épargnez-la.

—Plait-il, madame? fit le corsaire en s'arrêtant et en redressant sa tête intelligente avec une sorte de majesté, qui faisait du hardi marin un véritable gentilhomme; je ne vous comprends pas!

—Oh! monsieur! ne repoussez pas ma prière!

—Mais, quelle prière?

—Celle que je vous fais d'épargner ma pauvre enfant!

Surcouf recula d'un pas.

—Ah ça! dit-il avec une expression indéfinissable de noblesse, on nous calomnie donc bien dans votre pays, madame? on nous prend donc pour des écumeurs de mer, pour des pirates, pour des bandits, enfin?

—Monsieur!.... s'écria la pauvre femme, qui crut avoir excité la colère du commandant.

Nous sommes soldats, madame, continua Surcouf, nous combattons pour la France, nous faisons la guerre aux hommes, aux ennemis de notre pays, mais jamais le pont de mon navire n'a été souillé par le meurtre d'une femme ou par un acte de violence accompli sur elle! Croyez cela, madame, et répétez-le à vos compagnes, afin qu'elles se rassurent et qu'elles ne m'humilient plus en pensant avoir quelque chose à craindre tant qu'elles seront entre mes mains.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 18 juillet 1871.

Le marché monétaire est dans le même état qu'hier. Nous cotons: 8 0|0 par an les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales, &c., 13 à 12 et 15 le No 1 à longue échéance. Le papier hypothécaire se fait à 9 à—le No 1 et 10 à 12 le No 2. Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi-piastres américaines sont cotées à 108 1|2 à 109 1|2, les piastres mexicaines à 3 1|2 à 4 de prime sur l'or.

Il y a fort peu de demandes d'escomptes aux banques et dans les rues.

L'or a ouvert à 112 5|8 à 112 7|8 contre 112 1|2 à New-York et n'a pas été recherché. Il a fermé à 112 5|8 à 112 7|8 contre 112 1|2 à New-York. On a vendu $500 et $2,000 à 112 1|2, $4,000 et $5,000 à 112 5|8, $3,100 à 112 3|4, $1,500 et $5,000 à 112 7|8. L'argent n'a pas semblé trouver d'acheteurs. Les demi-piastres américaines sont cotées à 108 à 109, et les piastres mexicaines à 3 1|2 à 4 1|4 de prime sur l'or.

Nous avons constaté plus d'animation dans le change étranger. Les opérations des sterling s'élèvent à près de 18,000 livres. A des cours pleins, mais sans hausse positive. Les ventes sont: 1,300 et une somme moins forte, connaissement, à 123 1|4, 3,000 clear à 123 3|8, 5,000 clear. 75 jours de date sur Bordeaux, payables à Londres, à 123 1|2, 1,300 clear No 1 à 123 3|4, 3,000 (équivalent au change de banquiers) à 124 et 1,400 de banque à 123 3|4.—Nous cotons le sterling à 123 1|4 à 123 3|4 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 124 1|2 à 124 3|4 le change de banque.

Le change américain n'a pas varié. Les banques ont tiré sur New York, à vue, pour remises, à 3|8 de prime. Les transactions comprennent $25,000, en change de commerce, sur New York, à vue, à 1|4 de prime, $10,000 de banquier, $50,000 et $50,000 de banque à 9|32, $50,000 de banque à 5|64 et $2500, sur Boston, à vue, à 1|8.

Dans les checks en or sur New York, $10,000 de banque ont rapporté 1|4 d'escompte. Quelques-unes des banques ont vendu de petites sommes, pour remises, au pair.

On a vendu hier, sans l'annoncer, 10 actions de la banque Hibernia, moins le dividende, à $133, ce qui est une forte hausse; aujourd'hui, 100 de la compagnie de levées de la Louisiane à $ 37 1|2; 50 de la banque Mechanics and Traders', avec le dividende, à $37 75; 5 de la banque de la Nlle-Orléans à $ 110.

Il n'a pas été annoncé de ventes de bonds.

$6000 de mandats de l'Etat se sont vendues à 54 1|4. Ces mandats sont cotés nominaux à 53 à 56 les gros et 56 à 65 les petits.

Les billets de la ville sont nominaux.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi 18 juillet 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 600 balles, prises à des prix plus faciles quant à l'ordinary et le good ordinary, mais à peu près aux prix antérieurs en ce qui a regardé les autres qualités. Nous ajustons nos cotes en conséquence.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	— à —	
Low ordinary	12¾ à 13¼	
Ordinary	14¾ à 15¼	14¾
Good ordinary	16¾ à 17	16¾
Low middling	18 à 18¾	18¾
Middling	20¼ à 20¾	
Strict Middling	21 à —	
Good middling	— à —	

La demande n'a été faite que par quatre ou cinq courtiers. Le low ordinary s'est vendu à 13¼ c, l'ordinary à 14 c, le strict ordinary à good ordinary à 15¼ c, le coloré propre à 16¼, 16¾, 12¼ et 16¾ c, classé good ordinary à low middling et low middling à 18¼ c. Nous avons réduit nos cotes de l'ordinary et du good ordinary ¼ c d'après les chiffres de vendredi soir, mais n'avons fait aucun autre changement.

Les ventes durant les 3 jours derniers ont embrassé un montant de 1550 balles et les recettes depuis vendredi de 3448 balles y inclus 909 balles des autres ports de l'intérieur et 2749 proprement dites contre 3622 durant le même laps de temps la semaine dernière et 1158 l'an dernier. Recettes depuis le 31 août 1424522 balles, contre 1135566 l'an dernier. Les exportations se sont bornées à 12620 balles dont 1676 à destination de Liverpool. 3444 à destination du Havre, 1284 à destination d'Amsterdam, 3428 à destination de Boston et 2778 pour New York.

L'Exchange rapporte: "Marché calme, et cotes nominales."

ÉTAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal		20696
Arriv. dep. le dern. état	1011	
Arrivé précédemment	1493639	1514150
Pour emballer &c.	20018	
		1535452
Expédié aujourd'hui	4117	
Expédié précédemment	1471406	
Brulé	669	1482192
Stock en mains et à bord		53260
l'an dernier		55510

Recettes, proprement dites, depuis hier soir 983 balles, contre 1794 mardi dernier et 189 l'an dernier, faisant un total depuis vendredi soir de 2749 balles, contre 3622 durant le même laps de temps la semaine dernière et 1158 l'an dernier et depuis le 31 août 1424522 balles contre 1135566 l'an dernier.

Les exportations d'aujourd'hui ont embrassé 1676 balles à destination de Liverpool, 1284 à destination d'Amsterdam et 1147 pour Boston.

FRET—Il se fait à peine quelque chose pour les ports étrangers et les taux sont nominaux à ¼ d pour le coton sur voiliers pour Liverpool et 1c pour le Havre. Les vapeurs pour New York obtiennent toujours ¾c.

TABAC—Depuis notre rapport de vendredi dernier le marché a été calme et il s'y est fait des ventes qui ont embrassé 242 boucauts, savoir: 150, 70 et 22 à des conditions privées. Les prix sont fermes et n'ont pas changé.

SUCRE—Il n'a rien été reçu aujourd'hui. La demande est bonne et il s'est vendu aujourd'hui 50 bts de sucre de la Louisiane écoulés à 9½ c pour le commun, 10 à 10¼ c pour le fair, 11 à 11¼ c pour le fully fair, 11½ à 11¾ c pour le prime et 12c pour le choisi. Sucre de Cube No 12, en caisse à 10¼ c la livre.

MÉLASSE—Il n'a rien été reçu aujourd'hui. La fermentée sur plantation est cotée à 15 à 35 c; recuite sur plantation 30 à 40 c. recuite des raffineries de la ville 30 à 65 c, golden syrup $1 le gallon.

FARINE—Rare et la demande est restreinte en conséquence. La double extra et la basse triple extra sont en demande. Vente d'environ 1500 bl qui se sont écoulés aujourd'hui comme suit: 50 de double extra à $5 50, 100 et 300 de triple extra à $6 75, 50, 50 et 50 d'extra de choix à $8 25, 125 do à $8 75 et 100 à des conditions privées.

MAIS—Stock rond et bonne demande. Vente d'environ 6000 sacs dont 400 de jaune mélangé et 2000 de mélangé à 71 c, 700 de mélangé et 1000 de mélangé et de jaune à 72 c, 1000 de blanc à 77½ c, 250 de blanc mélangé à 78 c et 300 de en sacs de Dunquées à 78 c le boisseau. Il s'est fait quelques ventes de blanc à 80 c le boisseau.

AVOINE—Stock rond et calme, vente aujourd'hui de 400 de St Louis à 65 c, 150 et 150 à de 68 c et 300 de St Louis et Galena à 68 c le boisseau.

SON—Stock rond et calme, 300, 300 et 1000 sacs vendus à $1 les 100 livres.

FOIN—Continue à être rare et en demande à $3 à 34 le tonneau de prime à choix.

PORC—Continue à être calme et les prix en sont plus bas. Le mess est actuellement offert à $15 75 à $16 le baril. Le détail se fait à $16 25 le baril. Détail à $16 25 le baril.

BACON—Calme et déprécié. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 5 barriques d'épaules à 7½ c, 10 de de clear ribbed sides et 9½ c et 10 de de sides clear à 9¾ c; les jambons cuits en sucre sont fermes à 14 à 15 c, choix 15½ à 17 c la livre.

SAINDOUX—Calme et sans changement. L'article en tierçons est coté à 10¼ à 10¾ c et en barillet 11¼ à 11¾ c. la livre.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1871.

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

CHAS. T. HOWARD, Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

GROS LOT - - - - - $50,000.

CLASSE K.

Tirage le SAMEDI, 29 juillet 1871, à la Nlle-Orléans.

[illegible]

Envoyez un mandat sur la Poste en enregistrant votre lettre.

Bureau de la Compagnie du Railroad de la rue St. Charles.—Encoignure des rues Carondelet et [illegible].—Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1871.—A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue aujourd'hui, un dividende [illegible] pour cent a été déclaré payable aux actionnaires [illegible].

SAMUEL McCUEN, Secrétaire.

Département des Finances.—Hôtel-de-Ville.—Nlle-Orléans, 18 juillet 1871.

AVIS IMPORTANT AUX CONTRIBUABLES.

[illegible]

JOHN S. WALTON, Administrateur des finances.

Banque Nationale de l'Etat. Nlle-Orléans, 19 juin 1871.

Une assemblée des actionnaires de la Banque Nationale de l'Etat, à la Nlle-Orléans [illegible] le LUNDI, 10 juin [illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

TRANSPORT DE FRET.

Compagnie de transport de la vallée du Mississipi.

Geo. H. Rea, Président,
Henry C. Haarstick, Vice-Président, } St-Louis, Mo.
R. Moore, Secrétaire,
Steamer Crescent City, Capitaine.
" Mary Alice, James Dawson,
" Bee, W. A. Goll,
" Atlantic, Jno. H. Burk,
" Kellogg, James H. Townsend,
" Mohawk, Jas. P. Arnold,

et quarante-deux barges.

Cette compagnie ayant les bateaux et barges désignés ci-dessus, pour le transport de marchandises, est prête à faire des contrats pour le transport de fret à destination de Vicksburg, Memphis, Cairo et St-Louis, et de tous les points sur le Mississipi, et le Missouri au-dessus de St-Louis.

J. T. BURDEAU, Agent-général, 18, rue Poydras, Nlle-Orléans.

11 juillet—3 m.

Banque Métropolitaine de Prêts, Epargnes et Garanties.

114.........St-CHARLES.........114

Cette banque fait des avances libérales, sur toute espèce de garanties collatérales, pour trente ou soixante jours. Les garanties fortaites peuvent, d'un commun accord, se placer trois mois. Il sera pris des dépôts de cinquante cents et au-dessus, sur lesquels on paiera un intérêt de 6 pour cent. [illegible]

GEO. H. BRAUGHN, Président. R. L. BROWN, Caissier.

DIRECTEURS:

Geo. M. Braughn, A. Hero, Jr.,
J. Hassinger, Dr. J. Wass,
W. H. Pemberton, Dr. W. H. Hire,
L. S. Delassise, Dr. O. Anfoux,
Thos. Isabelle.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

21 juin 1871.

Le 20 du courant, à une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de six piastres par action—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à partir du 17 juillet. Les livres de transfert seront fermés du 10 au 17 juillet inclusivement.

W. S. BROWN, Trésorier.

Bureaux de New Orleans Building Association.

Le 5 du courant, à une assemblée des directeurs de la NEW ORLEANS BUILDING ASSOCIATION [illegible]

F. GRIFFING, Président et Secrétaire pro tem.

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital............$1,000,000
Souscrit............700,000

A. EIMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs:

A. Eimer Bader, M. Frank,
W. B. Schmidt, W. Davis,
Louis Schneider, Th. Lilienthal,
J. M. Schwartz, Frank Roder,
F. Rickert, Hermann Eicke,
Ch. Engstfeld, C. H. Miller,
Jacob Hassinger, H. Pohlmann,
G. L. L. Mayer, X. Weissenbach,
J. L. Nadler, V. A. Baumgarden,
Louis Schwartz, Joseph Keller,
R. Sieg, Isaac Scherck,
R. K. Cogrevo, E. F. Del Bondio.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 juin 1871.

Conformément aux réquisitions de la loi du Congrès intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie nationale garantie par les bonds des Etats-Unis, approuvé le 3 juin 1864," je publie le certificat d'autorisation émis au nom de l'association de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

N. AUGUSTIN, Caissier.

Département du Trésor, Bureau du Contrôleur du Currency.

Washington, 27 mai 1871.

[illegible]

HILAND R. HULBURD, Contrôleur du Currency.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 juin 1871.

Conformément à la susdite autorisation, la Banque de la Nouvelle-Orléans commencera les opérations le 1er juillet prochain, sous le nom de NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION.

2 juin—2m Caissier.

VINGT-DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL
—DE LA—

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nlle-Orléans, 19 mai 1871.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1871:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 19 mai 1871,

W. V. EVANS, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent, comptant [illegible] CINQUANTE POUR CENT [illegible]

Il ont également déclaré un dividende—scrip de CINQUANTE POUR CENT [illegible]

—Directeurs—

THOS. A. ADAMS, Président.
SAML. B. NEWMAN, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

C. T. Buddecke, J. J. Gerrand,
Saml. B. Newman, E. M. Samuels,
John Phelps, R. Newman,
A. H. Kennedy, F. W. Seaman,
O. P. Sphey, Victor Meyer,
A. G. Oder, Jos. Bowling,
A. Thomson.

SAISON D'ÉTÉ

Vêtements à bon marché

LEON GAUCHAUX,

[illegible] rue du Canal [illegible]

Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE CORPS,

Un assortiment considérable et des mieux choisis, POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

[illegible]

NOTA BENE—[illegible]

SUCRES-MÉLASSES.

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SIROP—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SUCRES CLARIFIÉS—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SUCRES DE LA LOUISIANE—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SUCRES DE CUBA—[illegible]

A. THOMSON & CO.

Feutre d'Irlande à Toits,

Couvreuses pour le Nouveau-Monde, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1869 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS. (Voir Echantillon)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

[illegible]

Cette nouvelle préparation [illegible]

J. G. LINGHAM & Co, agents, [illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Benton et Poeyfarre, (ci-devant rue de la Vieille-Levée).

W. J. J. ARMSTRONG.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A [illegible]

Le Ventilateur en Fil de Fer.

[illegible]

Changement de Domicile.

MME H. BAUDRET, ACCOUCHEUSE, [illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villere, Nlle-Orléans.

[illegible]

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

[illegible]

MAGNOLIA [illegible] "White Wheat." ROSE CELEBRÉE "Olde Rose." BOURBON et RYE [illegible] WHISKIES

DEVAN, MASON & CO., Aux Nos 115 et 116 de la rue Poydras.

JULIUS LOEFFLER,

Poseur et Marchand D'INSTALLATIONS DE GAZ, RUE DE CHARTRES [illegible]

Cherry Pectoral D'AYER,

Pour les maux de Gorge et les Affections Pulmonaires, tels que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, la Bronchite, l'Asthme et la Consomption.

On ne trouverait peut-être pas, dans toutes les annales de la médecine, un remède qui ait [illegible]

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., chimistes, Lowell, Mass., et à vendre dans le monde entier.

Prix: $1 la bouteille.

DENTISTES.

Dr. C. BLANKE,

DENTISTE,

416 et 418 St-Charles 416 et 418

Entre Terpsichore et Euterpe, N.O.

EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR.

Opérations faites à prix très modérés.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE,

[illegible]

Préservez vos dents.

J. A. CASSADAVANT, D. D. S., CHIRURGIEN DENTISTE [illegible]

$20 Seulement $20.

LE DR. CHS. MERMILLOD [illegible]

FONDERIE DE LEEDS.

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous annonçons à nos amis et au public que faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à [illegible]

LEEDS & CO.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 2 juin 1871.

JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

Le 2 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende [illegible] TRENTE POUR CENT [illegible]

—DIRECTEURS—

[illegible]

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE PELICAN [illegible]

Bureau de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 61 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870:

[illegible]

J. TUYES, Président.
J. W. HINKS, Secrétaire.

JOHN MONTAMAT, Juge de Paix.

[illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane de la COMPAGNIE MUTUAL CITY D'Assurance sur la Vie de St-Louis, Missouri.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

F. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1870.

Conformément aux réquisitions de sa Charte [illegible]

[illegible]

R. C. MOTT, Notaire Public.

CHARTE

de la Compagnie "Crescent Express and Transfer Co."

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu, que ce [illegible] pardevant moi, Robert C. Mott, notaire public [illegible]

ARTICLE I.

[illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

ARTICLE XI.

[illegible]

ARTICLE XII.

[illegible]

R. C. MOTT, Notaire Public.

Vente par le Marshal des E. Unis.

Alexander E. Prevost vs. Jules Lebatut, et Northern Bank of Kentucky vs. le même.

Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district de la Louisiane.

[illegible]

S. B. PACKARD, Marshal des Etats-Unis.

Coralie Bernard, épouse de Chas. Davenport, vs Henri Deron.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4,201. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WM. G. SMITH vs ROBERT MACKENZIE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] vs CLEMENTINE [illegible]

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JAMES EMOTT vs la Dame MYRA CLARK GAINES.

SIXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHAS. G. E. MAQUIE vs JOHN CHRISTIE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 2,401. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LOUIS MATHÉ, LA DAME BRUNING, [illegible] vs B. J. BERKERT et J. P. BRUNING.

QUATRIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Isaac T. Hinton, James Ready, subrogé, vs le Shérif et als.

QUATRIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FRANÇOIS J. ROBERT vs ELIZABETH DUCKERTS, veuve de J. B. FERRARI, et al.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS vs la Succession de GEORGE GURNEY, décédé.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ADRIEN BONNET vs AMEDÉE DUCATEL, Jr.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Dame A. A. FAYERWEATHER, GEO. WIPPLE, Sec., etc., subrogé, vs l'Eglise Africaine Méthodiste Episcopalienne de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Commission de Réclamations.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

PHARMACIE.

PAR S. GUINAULT—JEUDI, [illegible] juillet 1871, il sera vendu, à 11 heures du matin [illegible]

PAR R. M. MONTGOMERY.

PAR R. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu, JEUDI, 20 juillet, à 11 heures [illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur. [illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 16 juillet 1871.

[illegible]

Abt Jacques	Amedee Jos T
Adam Pauline Mme	[illegible]
Ameline Pietro	[illegible]
Almirall Pedro	[illegible]
Antonini Carlos	[illegible]
Barbe Fernando	[illegible]
Battilora Giovanni	[illegible]
Barber Linera	[illegible]
Barraco Paola	[illegible]
Bertoulin Mme	[illegible]
Bianchetti Lorenzo	[illegible]
Caranto Bartolo	[illegible]
Champon M	[illegible]
Cheerie Barbera	[illegible]
Cavallier Caroline	[illegible]
Charles Georges	[illegible]
Cerros Rafael	[illegible]
Demartini Giovanni	De Aragon [illegible]
De Alvarado Justo	[illegible]
Despeaux Jean-Marie	[illegible]
Dupuy Henry	[illegible]
Echevesse José	[illegible]
Ecuer Joseph	[illegible]
Fais Jules	[illegible]
Ganlon Charles	[illegible]
Gutierrez Vicente	[illegible]
Lasonne J	[illegible]
Lebeuze Jules	[illegible]
Lehman F	[illegible]
Lusconte Theodore	[illegible]
Macari Vicenzo	[illegible]
Martinez Emiliano	[illegible]
Martello Rosa	[illegible]
Marchal Fontaine	[illegible]
Menna Simone	[illegible]
Mendola Luigi	[illegible]
Millet Joseph	[illegible]
Olivieri Gioachino	[illegible]
Pamilio Giuseppe	[illegible]
Pradier [illegible]	[illegible]
Pecquet Etienne	[illegible]
Piedra M Apolino	[illegible]
Raffo Manuel	[illegible]
Reguer Mr	[illegible]
Rouzes Jean-Pierre	[illegible]
Sparo Salvatore	[illegible]
Sion Francisco Xavier	[illegible]
Sina Salvatore	[illegible]
Trapani Santo	[illegible]
Valter David	[illegible]
Verdichelli Felice	[illegible]
Vilches Francisco	[illegible]

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—JUILLET 1871.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent [illegible]

[illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, 66 rue St. Louis, [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

Qu'il soit connu [illegible]

ARTICLE PREMIER.

[illegible]

ARTICLE DEUXIÈME.

[illegible]

ARTICLE TROISIÈME.

[illegible]

ARTICLE QUATRIÈME.

[illegible]

ARTICLE CINQUIÈME.

[illegible]

ARTICLE SIXIÈME.

[illegible]

ARTICLE SEPTIÈME.

[illegible]

ARTICLE HUITIÈME.

[illegible]

ARTICLE NEUVIÈME.

[illegible]

ARTICLE DIXIÈME.

[illegible]

J. F. GRIFFING,
[illegible]

ROBERT J. KER, Not. Pub.

[illegible]

AVIS.—Les livres de souscription au fonds capital de cette société sont ouverts aux bureaux de J. F. GRIFFING, No 110 de la rue Gravier, et resteront ouverts pendant trente jours à partir de cette date.

J. F. GRIFFING, Président et Secrétaire pro. tem.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MAMES & CO.

[illegible]

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve,

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

—Aussi—

50 caisses Souliers de Philadelphie femmes et enfants.

PAR E. ROGER & CO.—R. ROGER, encanteur.—JEUDI, le 20 juillet, il sera vendu [illegible]

PAR C. VALETON.

Jambons. Epaules. Jambons.

Pour le compte de qui il appartiendra

PAR C. VALETON, encanteur—MERCREDI, 19 juillet [illegible]

C. VALETON,

ENCANTEUR,

No 24, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ouvert en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises [illegible]

CHARTE

De la Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu, que ce [illegible] pardevant moi, ALPHONSE BARNETT [illegible]

ARTICLE PREMIER.

Sec. 1.—Cette corporation sera connue sous le nom de LOUISIANA FERTILIZER MANUFACTURING COMPANY [illegible]

ARTICLE DEUXIÈME.

[illegible]

ARTICLE TROISIÈME.

[illegible]

ARTICLE QUATRIÈME.

[illegible]

ARTICLE CINQUIÈME.

[illegible]

[illegible]

A. BARNETT, Notaire Public.

[illegible]